

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 84 (1996)

Heft: 10

Artikel: Une journée de prison pour Leyla Zana

Autor: Hervé, Florence / Zana, Leyla

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-281087>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dutroux: Effet révélateur

Comme ces silhouettes qui, en photographie, apparaissent peu à peu sur le papier blanc, l'affaire Dutroux a révélé aux Belges, outre les dysfonctionnements de la justice, une partie d'eux-mêmes qu'ils ne connaissaient pas. Les exclus sont sortis de l'ombre, les silencieux ont pris la parole, les femmes ont pris le micro, les petits se sont levés et les grands se sont tus. Le monde à l'envers!

Première apparition déconcertante: les victimes. Longtemps suspecte de poujadisme auprès de socio-psycho-juristes éclairés, la cause des *victimes* de la criminalité a gagné en Belgique sa pleine légitimité. Il est vrai qu'avec des victimes d'une innocence aussi symbolique que celle des enfants, ce retournement était prévisible. Mais en plus, parmi les nombreuses lacunes reprochées au travail des enquêteurs, le peu de considération accordé aux familles des disparues apparaît aujourd'hui comme un élément déterminant. Les parents des victimes ont acquis sur ce seul grief, une autorité incontestable. Cette visibilité nouvelle des victimes a poussé sous les feux de l'actualité des visages qu'on n'y rencontrait guère. Des visages d'enfants, tout d'abord: ceux de deux fillettes, figés à jamais sur une photographie. Puis ceux d'hommes et de femmes, inconnus, que rien n'avait préparés à pareille célébrité. Avec l'affaire Dutroux, des papas et des mamans ont envahi les plateaux de télévision, en leur seule qualité de parents, au nom du seul prénom de leur enfant. La famille, tout soudain, a retrouvé une extraordinaire puissance d'émotion.

Lors de leurs premières apparitions publiques, rien n'a paru bouleverser une distribution traditionnelle des rôles au sein des couples. Ce sont les pères qui ont crié le plus fort leur colère. Les mères, présentes, restaient en retrait. Une seule voix féminine se faisait entendre: celle d'une mère séparée de son mari, habituée sans doute à se battre seule.

Puis, insidieusement, une à une, elles ont pris le relais. Comme si la douleur était plus lente chez elles à les armer de l'assurance nécessaire au combat. Comme si la peur des sanglots avait enterré les mots qui, doucement, ont refait surface. Elles ont pris la parole, et ne l'ont plus lâchée, jusqu'à la fameuse

«marche blanche» du 20 octobre, où elles se sont succédées au micro, sans crainte de montrer leur émotion à...300 000 personnes.

Cette marche fut une révélation pour des centaines de milliers de Belges. Tous les observateurs s'accordent à estimer que la majorité des participants «descendaient dans la rue» pour la première fois de leur vie, tous milieux, partis, âges et langues confondus. Même les puissants syndicats nationaux n'étaient jamais parvenus à pareil exploit. Mais la «révélation» la plus impressionnante de cette affaire s'appelle **Nabela Benaïssa**. Elle seule, en quelques semaines, a bousculé plus de préjugés que la Belgique n'en compte. Nabela est la sœur aînée de Loubna Benaïssa, disparue à Bruxelles en août 1992, à l'âge de neuf ans. Lorsque Marc Dutroux est arrêté en août 1996, Loubna sort brutalement de l'oubli. A-t-elle aussi été victime? Quelques indices le laissent penser. Les parents de Loubna, marocains, ne parlent pas français. Aussi est-ce leur fille Nabela, 18 ans à peine, qui se retrouve au premier rang des familles de disparus.

Premier choc: Nabela porte le voile. Elle suit le mouvement, récent en Belgique, de nombreuses jeunes musulmanes qui revendiquent visiblement leur foi. Sur les plateaux de TV, son voile immaculé fait tache, de même que l'absence de tout maquillage qui fait ressortir l'adolescence du visage.

Mais la vraie surprise arrive lorsque Nabela prend la parole. Sans offense pour les autres parents, elle a une élocution, un calme, un sens politique et une clarté d'esprit qui stupéfient littéralement la Belgique toute entière. Le jour où est annoncé le désaisissement du juge Connerotte, une fureur collective explose devant la Cour de Cassation. C'est elle, Nabela, qui prend le mégaphone, et qui trouve les mots justes pour calmer les esprits. Le soir, à la télévision, elle est la seule parmi les parents des victimes à vouloir comprendre pourquoi les juges ont préféré la rigueur du droit aux diktats de la foule.

Incroyable Nabela. Avec sa jeunesse et son foulard, elle incarne mieux que quiconque la vraie «révélation» de cet automne. Comme des milliers de Belges, elle a donné un nouveau sens à la notion de citoyen. Dans une Belgique qui n'a jamais tant douté d'elle-même, plus qu'une révélation, c'est presque une révolution.

**De Bruxelles,
Corinne Chaponnière**

Une journée de prison pour Leyla Zana



Photo: Gerd Schumann

Il y a deux ans, le 8 décembre 1994, Leyla Zana était condamnée à 15 ans de prison, à cause de son engagement pour la paix et la liberté dans la partie kurde de la Turquie. C'est pour cet engagement qu'elle avait été élue au parlement turc. Depuis son emprisonnement, elle a reçu de nombreux prix de la paix et son nom est évoqué pour le prix Nobel.

Quant aux femmes, elles lancent une action: 1000 femmes d'Allemagne et d'ailleurs appellent à la libération de Leyla Zana, et se déclarent prêtes à passer une journée en prison à sa place.

Parmi les premières 100 signataires, des personnalités de la vie culturelle et politique ainsi que du mouvement féministe telles qu'Angela Davis, les écrivaines Benoîte Groult, Laurence Deonna et Gisela Steineckert, la peintre Trezza von Brentano, la metteuse en scène Margarethe von Trotta, les actrices Vinie Burrows, Hanna Schygulla et Renan Demirkan, Gertrud Müller, vice-présidente du comité international de Ravensbrück.

Parmi les personnalités du mouvement féministe interna-

tional: les présidentes de la Fédération Démocratique Internationale des Femmes, de l'organisation des femmes social-démocrates suédoise, du mouvement des femmes néerlandais, de l'Union des femmes de la Russie, de l'Union démocratique des femmes d'Autriche, de l'Union des femmes luxembourgeoises et suédoises, ainsi que la secrétaire générale des Femmes pour la Paix et la Liberté.

Parmi les personnalités politiques: des députés européens dont Antoinette Fouque, Cornelia Schmalz-Jacobsen, députée du Bundestag et chargée des questions des étrangers au gouvernement, des députées du Bundestag, du SPD, du FDP, des Verts et du PDS.

Début décembre, une dizaine de femmes vont remettre les premières 1000 signatures sous l'Appel «Une Journée pour Leyla Zana» au Président Demirel à Ankara. Le 10 décembre étant la Journée Internationale des Droits de l'Homme. Vu l'attitude figée de l'Etat turc jusqu'à ce jour, elles exprimeront leur volonté de raccourcir le temps de prison restant, **soit 4745 jours.**

**Florence Hervé,
Düsseldorf**